

Place des laïcs dans l'Eglise

Intervention à La Drèche le 12 mai 2019

La constitution 'Lumen Gentium' du Concile Vatican II rappelle au numéro 32 cette affirmation 'il n'y a qu'un Seigneur, une foi, un baptême' (Eph 4,5). Commune est la dignité des membres du fait de leur régénération dans le Christ ; commune la grâce d'adoption filiale ; commune la vocation à la perfection ; il n'y a qu'un salut, une espérance, une charité sans division. Il n'y a donc, dans le Christ et dans l'Eglise, aucune inégalité qui viendrait de la race ou de la nation, de la condition sociale ou du sexe, car 'il n'y a ni Juif ni Grec, il n'y a ni esclave ni homme libre, il n'y a ni homme, ni femme, vous n'êtes qu'un dans le Christ Jésus' (Gal 3, 28 ; Col 3, 11)

Les laïcs réunis dans le peuple de Dieu et organisés dans l'unique Corps du Christ sous une seule tête, sont appelés, quels qu'ils soient, à coopérer comme des membres vivants au progrès de l'Eglise et à sa sanctification permanente, en y appliquant toutes les forces qu'ils ont reçues par bienfait du Créateur et par grâce du Rédempteur. ..Les laïcs sont appelés tout spécialement à assurer la présence et l'action de l'Eglise dans les lieux et les circonstances où elle ne peut devenir autrement que par eux le sel de la terre. Ainsi tout laïc, en vertu des dons qui lui ont été faits, constitue un témoin et en même temps un instrument vivant de la mission de l'Eglise elle-même, 'à la mesure du don du Christ' (N° 33)

'Le Seigneur désire étendre son règne également par les fidèles laïcs ; son règne qui est règne de vérité et de vie, règne de sainteté et de grâce, règne de justice, d'amour et de paix, règne où la création elle-même sera affranchie de l'esclavage de la corruption pour connaître la liberté glorieuse des fils de Dieu (Rom 8, 21)'

'Les pasteurs, de leur côté, doivent reconnaître et promouvoir la dignité et la responsabilité des laïcs dans l'Eglise ; ayant volontiers recours à la prudence de leurs conseils, leur remettant avec confiance des charges au service de l'Eglise, leur laissant la liberté et la marge d'action, stimulant même leur courage pour entreprendre de leur propre mouvement. (N° 37)

Ces indications du Concile rappellent avec force le don du Baptême qui nous fait 'prêtre, prophète et roi' et que cela est valable pour tout baptisé. Le pasteur est au service de l'Eglise, il dispense les sacrements, mais ce service ne le rend pas chef et décideur de tout. Le peuple de Dieu a pleinement sa place et aujourd'hui dans un monde sécularisé, la place du laïc chrétien est d'autant plus importante. La première tâche du chrétien est donc bien de vivre la proximité avec les hommes et les femmes de notre temps. Nous sommes actuellement dans un monde concentré dans les métropoles et les villes si bien qu'un grand nombre de lieux de désertifient : fermeture d'écoles, de commerces, de cabinets médicaux, etc.. Le maillage en ces endroits s'avère insuffisant en terme de service social ou de sécurité. Dans les nouveaux quartiers, l'église est souvent peu présente. Mais quelque soient les difficultés, l'Eglise a mission de se rendre proche de tout homme d'où qu'il vienne, quelle que soit sa culture, sa philosophie ou sa religion. L'Eglise a reçu pour mission d'aller dans le monde entier proclamer l'Evangile à toute la création. Nous sommes invités à nous rendre proche des pauvres, des malades et des pécheurs, des croyants et de ceux qui sont en recherche ou en attente. Nous sommes donc en chemin. Par l'annonce de la Parole, la célébration et le service de la charité, de nombreux fidèles participent à la mission de l'Eglise. Aujourd'hui nous pouvons indiquer quelques chantiers prioritaires dans notre société contemporaine.

– Le service de la charité se poursuit par les organismes qui sont particulièrement présents tels le Secours Catholique et le Comité Catholique pour la faim et le développement. Cependant il ne suffit pas de s'appuyer sur ces organismes car il existe des pauvretés cachées que nous sommes invités à déceler et donc à proposer des solutions en accompagnant les personnes les plus vulnérables. Cela fait partie de notre identité chrétienne. Le service de la charité nous concerne tous et en premier lieu pour les fils et filles de Saint François. Dans la première règle, François donne à ses frères un conseil particulièrement clair 'Ils doivent se réjouir quand ils se trouvent parmi des gens de basse condition et méprisés, des pauvres et des infirmes, des malades et des lépreux, et des mendiants des rues' (1 Reg 9, 2). Notre action dans le domaine de la charité doit être

particulièrement orienté vers les plus pauvres, vers ceux qui sont en situation précaire.

– Nous sommes interpellés par la détérioration de la maison commune : la terre. Nous savons le respect profond qu'avait Saint François pour la nature. Nous avons le devoir de nous engager sur la protection de la nature et sur nos comportements individuels devant ce grand défi de notre temps.

– Aujourd'hui nous sommes face à une grave crise migratoire. Si les politiques doivent trouver des solutions, nous sommes invités à accompagner les personnes qui du fait de la migration sont en situation précaire et ont souvent besoin d'aide, d'alphabétisation, de logement. Sachons être au plus près de ces personnes et en collaboration avec les services sociaux. L'enjeu est important car aujourd'hui nous nous trouvons face à un repli identitaire de la part de nos concitoyens et cela met en cause le commandement du Christ 'Aimez-vous les uns les autres.

– Dans beaucoup d'endroits nous sommes interpellés par le désert spirituel. Nous sommes invités à nous investir pour qu'une présence d'église soit visible, pour que nous prenions notre part à l'annonce de l'Évangile. Il existe dans de nombreux endroits des équipes de funérailles. Mais il faut certainement aller plus loin et proposer des temps de rencontre et de partage de l'évangile, des temps de prière. Nos églises rurales notamment sont souvent fermées car il n'y a personne pour les surveiller. Pourtant cela est dommage et ne manifeste pas la vie d'une communauté active et qui sait mettre en place des permanences et des présences.

– L'archevêque de Toulouse dans son texte 'Vers des fraternités missionnaires' invite à mettre en place des 'communautés de disciples missionnaires de proximité, lieux de prière, de vie fraternelle, de soutien spirituel et de mission en lien avec les pasteurs des différents lieux de vie. Ces communautés pourront être vécues au sein de la famille, dans le contexte du travail ou d'une autre réalité humaine, mais pas de façon individuelle. Elles pourront se constituer à partir d'une réalité géographique, d'un même état de vie ou de profession, par tranche d'âge. Elles auront à cœur de se rendre toujours disponibles pour accueillir de nouveaux membres, de participer à leur éducation chrétienne si cela fait partie d'une demande.

– Notre vocation sera toujours d'être missionnaire de Jésus-Christ, qui s'est fait l'un d'entre nous par l'annonce de l'Évangile, la prière et le service.

Voici quelques pistes qui peuvent orienter notre participation à la construction permanente de l'Eglise de Jésus-Christ.